



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

"PARIS ENSEMBLE"

DISTRICT 75

JOURNAL NUMÉRIQUE

13 Septembre 2024 // Edition n°135

SAISON 2024/2025

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR

SOMMAIRE

P.1-6

INFOS

- **FMI : GUIDE D'UTILISATION**
- **CDOS PARIS : REDUC'SPORT**
- **SERVICES CIVIQUES 2024/2025**
- **COMMISSIONS 2024/2025**
- **FORMATION MARKETING**

P.7-8

RAPPELS

- **OBLIGATIONS (ART. 11 RSG D75)**

P.9-11

TECHNIQUE

- **CALENDRIER 2024/2025**
- **CALENDRIER FOOT RÉDUIT 2024/2025**
- **RÉUNION RENTRÉE 2024/2025**



P.12

FUTSAL

- **EQUIPE DE FRANCE : 4 PARISIENS EN COUPE DU MONDE !**

P.13

ARBITRAGE

- **REUNION CLUBS / CDA**

P.14

FOOT ADAPTÉ

- **ENGAGEMENT COMPÉTITION FOOT À 7**

P.15

PROCÈS VERBAUX





PROCEDURE FMI GUIDE D'UTILISATION (RAPPELS)

A l'aube de cette nouvelle saison 2024/2025, l'heure est venue de rappeler les fondamentaux liés aux démarches administratives qui encadrent les rencontres.

A l'occasion du démarrage de cette nouvelles saison, le District vous propose un guide d'utilisation rappelant toutes les étapes et différentes démarches à effectuer au sujet des procédures administratives liées à l'utilisation de la FMI.

Prenez connaissance de ce guide dès maintenant en cliquant sur l'onglet ci-dessous, et devenez un expert dans cette démarche !



N'hésitez pas à partager ce document aux référents Footclubs au sein de vos clubs respectifs.

Nous espérons que ce guide vous aidera à répondre à toutes vos interrogations. En cas de questionnement de votre part, le District restera à vos côtés et se tiendra à votre écoute.





CDOS

PARIS

REDUC'SPORT INFORMATIONS SUR LES DÉMARCHES

Depuis le 2 septembre 2024, le CDOS Paris met à disposition sous certaines conditions un bon de réduction pour les jeunes parisiens souhaitant s'inscrire dans un club de la capitale.

Ce dispositif a pour objectif de réduire les inégalités d'accès au sport chez les plus jeunes, et profite à des milliers de familles tous les ans.

Pour être éligible, il faut :

- Percevoir l'allocation de rentrée scolaire ou allocation à l'enfant handicapé
- Résider à Paris
- Inscrire votre enfant dans un club parisien (ayant son siège social à Paris)

Afin de bénéficier de cette réduction, rendez-vous sur le lien suivant : [A l'aube de cette nouvelle saison 2024/2025, l'heure est venue de rappeler les fondamentaux liés aux démarches administratives qui encadrent les rencontres.](#)



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

SERVICES CIVIQUES 2024/2025 LANCEMENT DE LA CAMPAGNE !

La campagne des services civiques pour la nouvelle saison 2024/2025 débute en août !

Pour rappel, un service civique est un jeune volontaire âgé entre 16 et 25 ans qui sera présent au sein de votre club 24 h/par semaine afin de vous aider dans la structuration du club, de vous aider à mener à bien différents projets et de vous aider dans l'encadrement de vos licenciés.

Au cours des 10 mois, les volontaires devront aussi réaliser 2 formations obligatoires (PSC1 et Citoyenne).

Pour cette saison, les contrats des services civiques sont de 10 mois et débuteront à partir du 1er septembre 2024.

Pour inscrire un volontaire, il faut :

- Remplir la fiche de renseignement ci-joint et fournir tous les documents indiqués puis tout nous envoyer à l'adresse mail : secretariat@district75foot.fff.fr.
- Puis venir signer le contrat au District de Paris lorsque celui-ci sera édité.

Attention, le nombre de service civique est limité ! Les premiers arrivés seront les premiers servis !

Fiche de renseignement : [ICI](#)



COMMISSION

COMMISSIONS SAISON 2024/2025 APPEL A CANDIDATURE !

Le District Parisien de Football est à la recherche de nouveaux commissaires afin de dynamiser ses différentes commissions.

Nous recherchons des bénévoles commissaires pour toutes les commissions (Commission d'Organisation des Compétitions, Discipline, Statuts et Règlements, Foot Féminin, Foot Animation...).

Cliquez [ici](#) pour retrouver la liste de toutes nos commissions.

Pour postuler, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante : secretariat@district75foot.fff.fr en précisant la commission pour laquelle vous souhaitez candidater.



INFOS

13 Septembre 2024 // Edition n°135

FORMATION

STRUCTURATION DES CLUBS

CHARGÉ(E) DE PROMOTION ET MARKETING SPORTIF

ADMINISTRATIF - PARTENARIAT - COMMUNICATION - ÉVÉNEMENTIEL

ÉQUIVALENT BAC+2

Titre Professionnel - Négociateur Technico-commercial

FORMATION OPÉRÉE PAR :

PIKANGO

L'ÉCOLE DU MARKETING SPORTIF

En cas d'intérêt pour vous ou votre club pendant les mois de Juillet ou d'Août, veuillez contacter :

M. Hugo REAL

par téléphone au **06.36.35.92.16**

ou par mail à **hugo@pikango.fr**



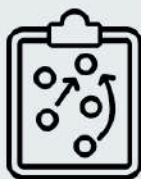
WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR

05 |

INFOS



DÉVELOPPEZ VOS STRATÉGIE DE



- COMMUNICATION
- MARKETING
- NEGOCIATION COMMERCIALE

- INTERVENTIONS DES EXPERTS MÉTIERS
- VISITES D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES
- PÉDAGOGIE ACTIVE ET INNOVANTE PAR

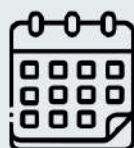
PIKANGO

L'ÉCOLE DU MARKETING SPORTIF

PEUT ÊTRE FAITE EN :

- CONTRAT D'APPRENTISSAGE
- CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

COÛT DE LA FORMATION PRIS EN CHARGE PAR L'AFDAS



CALENDRIER

DÉBUT : 23 SEPTEMBRE 2024

FIN : 26 SEPTEMBRE 2025

Alternance : 420h de formation

- 3 semaines en club
- 1 semaine formation au District de Paris

Volume horaire journalier : 7h



LIEU

AU DISTRICT DE PARIS

6 avenue Joseph Bédier 75013 Paris



REGLEMENT RAPPEL OBLIGATIONS [ART.11 RSG D75]

“Article 11.

- Les Obligations. 11.1 -

Equipes obligatoires : Les clubs dont l'équipe première seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1 (obligation imposée par la Ligue de Paris IdF)

- Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.
- 3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux, Etant précisé que ces 3 équipes doivent être de catégories d'âge différentes, et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les critères régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13)

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 2

- Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.





RAPPEL

13 Septembre 2024 // Edition n°135

- 2 équipes de jeunes à 11 dans des catégories différentes (U18 et / ou U16 et / ou U14). L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 ou U15 régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13).
- Des équipes pouvant être mixtes ou féminines qui participent aux plateaux officiels U6/U7 (5 licenciés minimum) et U8/U9 (6 licenciés minimum) organisés par le district 75.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 3

- 1 équipe Seniors (Dimanche après-midi).
- 1 équipe de jeunes à 11 (U18, ou U16 ou U14).

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 régional, U15 régional, U18 F régional et U15 F régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

- 1 équipe de jeunes de football à effectif réduit (à 8 licenciés minimum par équipe) dans l'un des Critériums régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13, U13F, U15F et U18F).
- Des équipes pouvant être mixtes ou féminines qui participent aux plateaux officiels U6/U7 ou U8/U9 organisés par le district 75 (5 licenciés minimum).
- Pour la première saison d'accession à cette division, une dérogation pourra être accordée sur demande express adressée au district 75 avant le début des championnats concernant l'une de ces obligations.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 4

Pas d'obligation.

L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division Ligue ou District.

Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la commission d'organisation des compétitions du district 75 conformément aux dispositions de l'article 14.5."

EXTRAIT DES R.S.G DU DISTRICT 75

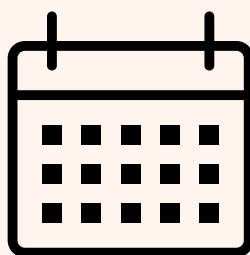
WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR



CALENDRIER TECHNIQUE PUBLICATION DU CALENDRIER 24/25

Le département technique du District a publié le calendrier de la saison 2024/2025.

Vous pouvez désormais prendre connaissance de toutes les échéances techniques de cette saison en cliquant sur le calendrier ci-dessous :



Le département technique en profite pour vous souhaiter une bonne saison 2024/2025 et restera à votre écoute tout au long de la saison en cas de besoin.

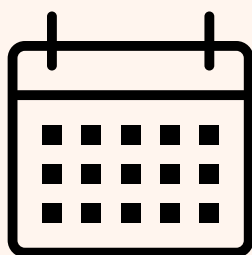
Attention : Ce calendrier reste sous réserve de modifications, certaines dates étant susceptibles d'être modifiées sous certaines contraintes (météo, autres...)



FOOT REDUIT PUBLICATION DU CALENDRIER 24/25

Après la calendrier technique, voici le calendrier 2024/2025 des pratiques du Foot Réduit (Foot Animation, Foot Féminin et Futsal).

Vous pouvez désormais prendre connaissance de toutes les échéances de cette saison pour toutes ces pratiques en cliquant ci-dessous :



Le département technique en profite pour vous souhaiter une bonne saison 2024/2025 et restera à votre écoute tout au long de la saison en cas de besoin.

Attention : Ce calendrier reste sous réserve de modifications, certaines dates étant susceptibles d'être modifiées sous certaines contraintes (météo, autres...)



SAISON 2024/2025 RÉUNION DE RENTRÉE

Dans le cadre du début de saison, le District vous invite à sa réunion de rentrée technique le :

MARDI 17 SEPTEMBRE 2024 à 19H00

Au siège du District (6 Av. Joseph Bédier - 75013 PARIS)

Lors de cette réunion nous abordons les thèmes suivants :

- Sélections Detections
- Formations
- Foot Animation / Féminine / -Futsal
- Label / Programme Educatif Fédéral
- Arbitrage

Le District aura l'honneur de recevoir lors de cette réunion, M. CHRISTIAN BASSILA Directeur de l'INF CLAIREFONTAINE, qui interviendra pour présenter le projet et le processus de détection du Pôle Espoir .

Au vu du nombre de clubs invités, nous vous demandons qu'UN SEUL responsable représente votre club lors de cette réunion (resp. technique OU resp. école de foot OU resp. féminin)

Afin de nous organiser, merci de nous indiquer le NOM, PRENOM et FONCTION du responsable du club qui sera présent à : technique@district75foot.fff.fr

Le département technique tient à rappeler que cette réunion est obligatoire pour le bon déroulement de cette saison 2024/2025.



FUTSAL



FUTSAL

EQUIPE DE FRANCE FUTSAL

4 PARISIENS SÉLECTIONNÉS EN COUPE DU MONDE !



Le District de Paris est fier de compter parmi les 14 joueurs sélectionnés en Équipe de France pour la Coupe du monde de Futsal 2024, quatre représentants du Sporting Paris, un club du district.

La France s'apprête à participer, pour la première fois de son histoire, à la Coupe du Monde de Futsal qui se tiendra en Ouzbékistan. Les Bleus affronteront en phase de groupes le Guatemala le lundi 16 septembre à 17h00, le Venezuela le jeudi 19 septembre à 17h00, et l'Iran le dimanche 22 septembre à 17h00. Ces rencontres auront lieu dans la ville de Boukhara et seront retransmises en direct sur la chaîne L'Équipe.

Le district de Paris adresse ses félicitations et ses encouragements à nos quatre joueurs du Sporting Paris, ainsi qu'à toute l'Équipe de France. Allez les Bleus !

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR



REUNION CLUBS / CDA VENEZ PARTICIPER !

Dans le cadre de la préparation de la saison 2024/2025, la Commission Départementale de l'Arbitrage (CDA) invite les présidents des clubs à une réunion d'échanges et de sensibilisation aux décisions arbitrales. Cette rencontre a pour objectif de renforcer la transparence et la compréhension des lois du jeu.

Samedi 21 septembre 2024
De 09h00 à 11h00
District Parisien de Football
6 Av. Joseph Bédier – 75013 Paris

Lors de cette matinée, nous aurons l'occasion de discuter de sujets importants pour la saison à venir et de vous sensibiliser aux différentes décisions arbitrales, illustrées par des exemples concrets de situations de match. La réunion sera aussi l'occasion de vous présenter le calendrier 2024/2025 de la commission, avec des événements qui pourraient vous intéresser comme le FIA (Formation Initiale d'Arbitrage) et les stages d'initiation à l'arbitrage.

Pour participer, merci de remplir le formulaire d'inscription en ligne via le lien suivant :
[Formulaire d'inscription](#)



COMPÉTITION FOOT ADAPTÉ ENGAGEMENT FOOT À 7

La Ligue Ile de France de Sport Adapté, organise un championnat de Foot à 7 adultes adapté durant cette saison 2024/2025.

Partenaire du football adapté depuis déjà plusieurs saisons, le District souhaite promouvoir l'engagement au championnat de football à 7 adapté 2024/2025, organisé par la Ligue Ile de France de Sport Adapté. Le championnat est réparti en deux catégories en fonction du niveau de handicap des personnes engagées à la compétition.

A tous les clubs parisiens accueillant ce type de public, nous sollicitons votre action pour orienter toutes personnes concernées par cette compétition susceptibles d'être intéressés.

Pour plus d'informations liées à cette compétition, veuillez vous référer à :

Alexandre PEREIRA
CTF de la ligue Île de France Sport Adapté

T : 01 45 40 71 37
P : 06 76 87 66 15
182 rue R.Losserand
75014 Paris



PROCES VERBAUX

COMMISSIONS DISTRICT 75

- **FUTSAL**
PV DU 13/09/24



Commission Futsal

PROCES-VERBAL n°1

Réunion Restreinte du 13/09/2024

Président de séance : M. Rodolphe LOPES

Assiste : Manon CALEGARI Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

SENIORS FUTSAL

Courriel de PARIS XIV FUTSAL du 31/07/24

Souhaitant évoluer en temps arrêté tous les matches à domicile (coupes et championnat) pour la saison 2024-2025 :

en application de l'article 6.2 du règlement de championnat futsal, la Commission demande la désignation de 2 arbitres officiels pour chaque match de championnat et Coupe à domicile (à la charge du club recevant)

Décision transmise à la CDA et aux équipes concernées dans la poule.

Préconisation à mettre place :

- Informer les officiels à leur arrivée
- Disposer d'un tableau d'affichage qui doit indiquer le temps et le score
- Disposer d'une table de marque
- Mettre à disposition un dirigeant du club recevant licencié et inscrit sur la feuille de match qui devra se mettre en rapport avec les officiels avant le coup d'envoi. Il aura la qualité de chronométrateur. Il doit se placer à l'extérieur du terrain de jeu, du côté des zones de remplacements et à hauteur de la ligne médiane. Le chronométrateur doit disposer d'une table de chronométrage pour pouvoir exercer correctement sa fonction et devra rester assis à cette table de chronométrage
- L'équipe visiteuse peut mettre à disposition un dirigeant licencié et inscrit sur la feuille de match pour être aux côtés du chronométrateur

Devoirs et responsabilités du chronométrateur :

Le chronométrateur veille à ce que la durée du match soit conforme à la Loi 7 et, pour ce faire :

- Il enclenche le chronomètre dès qu'un coup d'envoi est effectué correctement,
- Il arrête le chronomètre lorsque le ballon est hors du jeu,
- Il réenclenche le chronomètre après une rentrée de touche, une sortie de but, un coup de pied de coin, un coup franc, un coup de pied de réparation, un coup franc du second point de réparation, un temps mort ou une balle à terre ;
- Indique sur le panneau d'affichage les buts, fautes cumulées (si la table de marque le permet) et périodes de jeu ;
Annonce, à l'aide d'un sifflet ou de tout autre signal sonore différent de celui des arbitres, la demande d'un temps mort ;

- Assure le chronométrage de la minute de temps mort ;
- Annonce la fin de la minute de temps mort à l'aide d'un sifflet ou de tout autre signal sonore différent de celui des arbitres ;
- Annonce, sur indication **d'un arbitre**, la cinquième faute cumulée d'une équipe à l'aide d'un sifflet ou de tout autre signal sonore différent de celui des arbitres ;
- Supervise la période de deux minutes d'infériorité numérique infligée à l'équipe dont un joueur a été expulsé ;
- Annonce par un coup de sifflet ou un signal sonore distinct de celui des arbitres, la fin de la première période, la fin du match ou la fin d'une période de prolongation le cas échéant ;

Courriel de PARIS XIV FUTSAL du 12/09/24

Match N° 28239174 PARIS XIV .2 / CR 19 FUTSAL seniors futsal du 21/09/24.

Demandant le report de la rencontre au motif gymnase fermé par la DJS du 01/09/24 au 31/10/24.

*La commission reporte la rencontre à une date ultérieure ; **décision transmise à la CDA.***

*Demande au club de **PARIS XIV FUTSAL** de fournir pour les prochains matches à domicile un gymnase de repli ou de saisir dans footclub les demandes d'inversion. Suite à l'impossibilité des clubs d'accepter l'inversion et de la DJS afin de trouver un gymnase de repli, la commission prendra une décision de report.*



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

Contacts:



01 88 61 98 41



secretariat@district75foot.fff.fr

Horaires d'ouverture

Du Lun. au Ven.

10h00 - 13h00

14h00 - 18h00

6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS

SUIVEZ-NOUS!



WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR